



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**RALLYE DU TOUQUET  
LES 27, 28 et 29 MAI 2021  
RAPPEL DE LA MESURE DE HUIS-CLOS**

Arras, le 27 mai 2021

En fin de matinée, ce jeudi 27 mai, dans le cadre de la séance d'essai du 61ème Rallye du Touquet, un accident a eu lieu à Clenleu. Il a impliqué un véhicule de course qui a fait une sortie de route et un spectateur qui, malgré les interdictions communiquées par voie de presse, n'a pas respecté le huis-clos et n'a pu être détecté par le véhicule en charge de la reconnaissance.

Cet accident sans conséquence grave aurait pu connaître une issue plus dramatique.

Le préfet du Pas-de-Calais rappelle **l'interdiction stricte de présence de spectateurs sur le parcours des spéciales**, qui ne fait l'objet d'aucun balisage de zones sécurisées réglementaires compte tenu du principe de huis-clos généralisé.

Le non-respect de cette interdiction sera passible, selon le cas, d'une verbalisation pour non-respect d'un arrêté préfectoral ou pour non-respect des mesures sanitaires, sanctionné par un amende de 135 euros et les épreuves ne pourront démarrer.

Il entraînera la suspension, voire l'annulation de l'épreuve spéciale en cours.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)